

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 53 (1939)
Heft: 3

Artikel: Armoiries des prévôts du St-Bernard [suite]
Autor: Dubois, Fréd.-Th.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armoiries des Prévôts du St-Bernard

par FRÉD.-TH. DUBOIS.

(Suite)

René de Tollen. Il appartenait à une branche de la famille noble de Tollen originaire de Biella, mais fixée à Aoste. Il était né à St-Laurent d'Aoste. Il fut présenté par le duc de Savoie comme Prévôt commendataire et prit possession de la prévôté le 29 mars 1563. Il fut par là même investi du canonat de St-Bernard à la cathédrale d'Aoste et du prieuré de St-Jacquème.

Par un indult apostolique ce dernier prieuré fut converti, en 1565, en Séminaire pour les jeunes prêtres du diocèse d'Aoste. Le Prévôt du St-Bernard contesta la validité de cette décision et l'on arriva à une transaction.

Le Prévôt de Tollen mourut en octobre 1586; avec lui se ferme la série des prévôts commendataires dont l'institution fut si funeste à la vie et au développement de la communauté du St-Bernard.

Ses armes qui figurent sur son portrait conservé à l'Hospice sont: *d'or à l'aigle de sable armée, becquée, allumée et couronnée de gueules, sur le tout un écu écartelé d'argent et de gueules.*

André de Tillier. Il était natif d'Aoste et appartenait à une ancienne famille noble de cette vallée. Il fut chanoine et sacristain de la collégiale de Saint-Ours à Aoste, au moins depuis 1579, et chanoine du St-Bernard. Il fut nommé Prévôt par le duc de Savoie et confirmé par le pape Sixte Quint le 21 août 1587. Il prit possession de la prévôté le 31 août 1587. En 1605 le duc Charles-Emmanuel exempta les biens du Saint-Bernard de tout impôt.

Le Prévôt de Tillier, qui fit de grands efforts pour réparer les ruines de ses devanciers, fut accusé par le Nonce de Turin de dilapider les revenus de la maison. Toutefois son biographe en fit de grands éloges. Il mourut à Aoste au prieuré de St-Jacquème le 19 septembre 1611 et fut enseveli dans le caveau de sa famille à la cathédrale.

D'après son portrait conservé à l'Hospice ses armoiries étaient: coupé de gueules à deux clefs noires posées en sautoir, et d'azur à un arbre de sinople. Duc en donne la description suivante: *d'argent au tilleul de sinople terrassé du même, au chef de gueules chargé de deux clefs d'argent passées en sautoir.*

Après le Concile de Trente, qui se termina en 1563, la néfaste institution des prélats commendataires fut supprimée par décision de ce Concile; mais les ducs de Savoie se réservèrent l'équivalent, car d'entente avec quelques Prévôts ils imaginèrent de créer une nouvelle dignité, soit celle de coadjuteur du Prévôt avec droit de succession.

Roland Viot. Il était natif de Saint-Laurent d'Aoste. En 1605 le pape Paul V confirma sa nomination comme coadjuteur du prévôt André de Tillier avec droit de succession bien qu'il fût étranger à la congrégation. Le 26 septembre 1611 il fut accepté comme Prévôt par le Chapitre. Il enrichit la prévôté d'œuvres d'art, mais il négligea la pratique de l'hospitalité et dissipa une partie des biens de l'Hospice.

En 1616 l'évêque de Sion, Hildebrand Jost, consacra le maître autel de l'église du St-Bernard.

Le Prévôt Viot publia en 1627 une « Vie de St-Bernard de Menthon ». Il mourut à Aoste le 16 août 1644.

C'est un chroniqueur du commencement du XVII^e siècle, Claude Mochet, qui nous donne la plus ancienne description, connue à ce jour, des armoiries du St-Bernard et encore les appelle-t-il non les armes de la Congrégation du St-Bernard, mais les armes du saint fondateur des deux Hospices, soit: *Escartelé d'azur à un lys d'argent. L'autre d'azur à deux piliers mis sur deux montagnes mirailées de sinople. Le tout chargé d'un escusson de gueules à un lion d'argent à une cotice d'azur.*

Les quartiers 1 et 4 d'azur au lys d'argent doivent être considérés ici, à notre avis, comme un rappel des armes du Chapitre cathédral d'Aoste qui sont: *d'azur à 4 fleurs de lis d'argent posées 1, 2 et 1.* Or St-Bernard de Menthon était archidiacre de ce Chapitre et suivant la tradition il aurait constitué la première communauté du St-Bernard avec quelques uns de ses confrères, soit des chanoines de ce Chapitre. Il est donc très probable que l'on a voulu rappeler plus tard par cette fleur de lis tirée des armes du Chapitre que la congrégation du St-Bernard était issue de ce Chapitre. Il ne faut pas oublier non plus que dès 1426 le Prévôt du St-Bernard était de droit chanoine du Chapitre d'Aoste. Nous reproduisons ici les armoiries de ce Chapitre sculptées sur un des superbes panneaux gothiques des armoires de la sacristie de la cathédrale d'Aoste (fig. 56).

Au quartiers 2 et 3 sont les armes de la Congrégation du St-Bernard soit les deux colonnes sur deux monts. Pour nous elles symbolisent la réunion des deux maisons du Grand et du Petit St-Bernard, qui eut lieu comme nous l'avons vu plus haut en 1466.

Au centre le chroniqueur Mochet place les armes du fondateur, soit St-Bernard de Menthon: *de gueules au lion d'argent à la bande d'azur brochant sur le tout* qui sont les armes de cette antique maison féodale de Savoie: les comtes de Menthon.



Fig. 56.

De la même époque datent aussi les armoiries de la Congrégation du St-Bernard gravées sur un plat d'étain, daté de 1609 et conservé à l'Hospice (fig. 57). Nous y

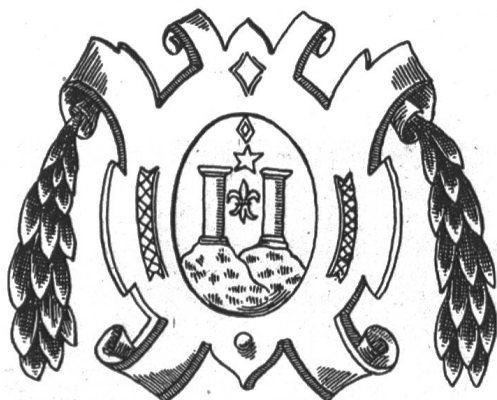


Fig. 57.

retrouvons la fleur de lis, mais ici elle n'est pas placée dans un quartier à part, mais entre les deux colonnes, au-dessous de l'étoile. En outre nous remarquons au-dessus de cette étoile un losange.

Ces armes se voient aussi sur un tableau offert par le Prévôt Viot à l'église de St-Oyen dans la Vallée d'Aoste. Au bas de ce tableau, à gauche il y a les armes de ce Prévôt, et à droite celles de la maison du St-Bernard, soit les deux colonnes seules sur des monts.

Ce Prévôt ne porta pas des armes personnelles, mais comme plusieurs de ses successeurs le firent aussi plus tard, il porta celles du St-Bernard avec une brisure, soit: *d'azur à deux monts d'argent surmontés chacun d'une colonne du même, à une étoile d'or placée entre les deux colonnes, au chef d'argent chargé d'un soleil de pourpre.*

Ces armes figurent sur son sceau (fig. 58) et aussi au bas d'un tableau contemporain dans le vestibule du Séminaire d'Aoste. Nous les trouvons aussi en tête de l'ouvrage cité plus haut, publié par ce Prévôt en 1627. A remarquer à droite et à gauche les deux Hospices et au-dessus de l'écu le bâton de Prévôt (fig. 59). Ces armes se voient sous la même forme gravées sur un reliquaire de l'église de St-Oyen, exécuté en 1636.



Fig. 58.

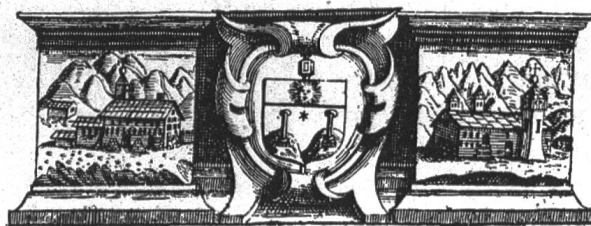


Fig. 59.

Michel Perrinod. Il était de la paroisse d'Introd où il naquit, mais il était citoyen de la ville d'Aoste. Il obtint le titre de docteur en théologie, puis il fut nommé protonotaire apostolique. Le pape Urbain VIII, à la demande du Prévôt Viot, l'avait nommé, en 1643, coadjuteur de ce dernier avec droit de succession. Il prit possession de la prévôté le 23 août 1645.

Il mourut à Aoste à un âge peu avancé le 25 mai 1646.

D'après Duc ses armes étaient: bandé d'or et de gueules de six pièces, au chef d'argent, chargé d'un soleil de pourpre naissant du chef. Ces mêmes armes se voyaient, quant au dessin, sur une fresque retrouvée au prieuré St-Jacquème à

Aoste, mais aujourd'hui détruite. Sur son portrait à l'Hospice on voit trois bandes de sable (ou d'azur?) sur fond de gueules, le soleil est d'or.

Ours Arnod. Il était fils de Pantaléon Arnod et naquit le 13 février 1600 à Chevrot près Gressan dans la vallée d'Aoste. Il fut ordonné prêtre à Aoste en 1625 et devint chanoine du St-Bernard. Il fut curé d'Orsières dès 1626, prieur de Lens en 1630, puis de St-Jacquème à St-Pierre en 1635 et du Petit-St-Bernard en 1640. Il fut nommé Prévôt du St-Bernard par le Chapitre le 6 juin 1646, mais comme la duchesse régente de Savoie le nomma aussi de son côté en vertu des droits qu'elle attribuait à la maison de Savoie, les chanoines s'opposèrent à cette ingérence dans leurs affaires, leurs Constitutions leur donnant le droit exclusif et absolu à l'élection de leur Prévôt. Aussi Ours Arnod n'entra-t-il pas en possession de sa dignité et continua à gérer les affaires de la congrégation comme vicaire général et au bout de trois ans, le 4 septembre 1649, il renonça au choix qui avait été fait de sa personne, et il envoya sa renonciation à la prévôté au duc de Savoie le 12 juin 1650. Il resta prieur de St-Jacquème Châtel-Argent jusqu'à sa mort survenue le 22 février 1672.

Ses armoiries ne sont pas connues.

Jean-Antoine Buthod. Il était natif de Saint-Jean d'Aoste et était fils de noble Maurice Buthod et petit-fils de Jacques, originaire de Bosses (St-Remy), qui fut anobli par le duc Charles III de Savoie.

Il fut choisi comme vicaire général et prieur claustral du St-Bernard par le Prévôt Arnod. Il avait été dès 1631 curé d'Etroubles et fut reconnu Prévôt par le Chapitre le 18 août 1650. Le duc de Savoie l'avait nommé le 27 juillet précédent.



Fig. 60.

Il avait reçu en 1656, à l'Hospice du St-Bernard, la duchesse de Savoie, Christine de France, et son fils Charles Emmanuel. Ceux-ci offrirent en reconnaissance un grand lampadaire d'argent à l'église de l'Hospice où il est encore conservé. On

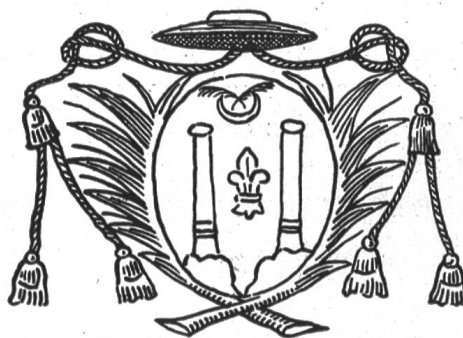


Fig. 61.

reprocha au Prévôt Buthod d'avoir aliéné de nombreuses propriétés du St-Bernard en Valais et à Fribourg. Il mourut le 26 avril 1671 à Aoste.

Les armes de ce Prévôt étaient: *d'azur au croissant d'argent, à deux palmes d'or, croisées dans le croissant*. Ces armes figurent sur un plat d'étain à l'Hospice (fig. 61) et sur son sceau, mais combinées avec celles du St-Bernard (fig. 60).

Antoine Norat. Il était originaire de la paroisse d'Allein dans la vallée d'Aoste. Il fit profession en 1654 et acquit le grade de docteur en droit canon à Turin en 1670. Il fut recteur de l'hôpital de Marchévaudan de 1658 à 1675, et aumônier de la Visitation à Aoste. Le 10 juillet 1669 il fut nommé par bulle du pape Clément IX coadjuteur avec droit de succession du Prévôt Buthod, auquel il succéda le 27 mai 1671.

En 1676 il reçut le titre d'aumônier et de Conseiller du duc de Savoie. C'est sous sa prévôté que St-Bernard de Menthon, qui avait été canonisé en 1123, fut inséré au martyrologe romain, sous le pape Innocent XI, par décret de la Congrégation des Rites le 9 août 1681.

Le 1er octobre 1681 la congrégation des chanoines du St-Bernard s'affilia à la congrégation des chanoines réguliers de Latran. Le Prévôt Norat supprima les

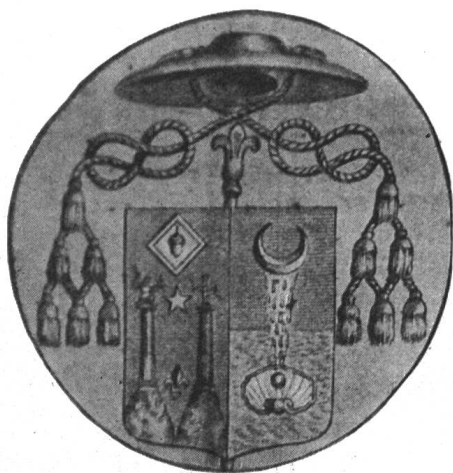


Fig. 62.

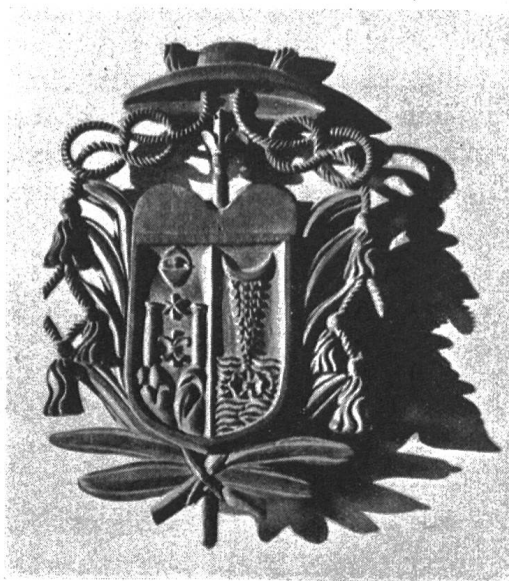


Fig. 63.

abus introduits sous la prélature précédente. Il fit reconstruire en 1678 l'église de l'Hospice qui fut consacrée le 31 juillet 1689 par l'évêque de Sion, Adrien V de Riedmatten. Cette construction coûta 50.000 livres.

Le Prévôt Norat mourut le 24 septembre 1693.

Les armes de ce Prévôt sont assez compliquées, soit: *coupé, au 1er d'azur au croissant versé d'argent, au 2e, une mer ondoyante de sinople sur laquelle flotte une coquille d'or contenant une perle d'argent, sur le tout des rayons ou gouttelettes allant en pointe du croissant à la perle.*

L'explication de cette figure se trouve dans une comparaison que St-François de Sales fait dans son « Traité de l'amour de Dieu »¹⁾ avec les perles qui, conçues de la rosée céleste, périssent si une seule goutte de l'eau marine entre dedans leur escaille « par quoy tout ainsi que les perles prennent non seulement leur naissance mais aussi leur aliment de la rosée, les mères perles ouvrant pour cet effet leur escaille du côté du ciel comme pour mendier les gouttes que la fraîcheur de l'air fait escouler à l'aube du jour ».

¹⁾ St-François de Sales, Traité de l'amour de Dieu. Livre IV, chap. 4. Cet auteur acceptait relativement à l'origine des perles les théories des naturalistes de son époque.

Une très belle composition aux armes du Prévôt Norat figure en tête d'un tableau gravé sur cuivre et tiré sur soie, qui est conservé aux archives de l'Hospice. Il reproduit les thèses de Jean Baptiste Figerod d'Aoste dédiées au dit Prévôt. Cette composition a été gravée par M. Egier à Lyon en 1690 (Fig. 62).

Une sculpture sur bois, aux armes du Prévôt Norat, est conservée au musée de l'hospice (fig. 63).

Sur son sceau le Prévôt Norat porte ses armes en parti avec celles du St-Bernard avec la fleur de lis entre les deux colonnes surmontée de l'étoile et du losange contenant le gland (Fig. 64). Nous ne connaissons pas l'origine de cette figure qui disparut plus tard des armes du St-Bernard.



Fig. 64.

Jean Pierre Persod. Il était de Saint Nicolas de Sixvoies dans la vallée d'Aoste, où il naquit en 1645. Il entra au St-Bernard en 1670. Le Chapitre décida qu'il ferait ses études de philosophie à l'étranger. Il fait profession en 1672. Il avait obtenu les grades de docteur en théologie et en droit canon. De 1675 à 1678 il fut prieur claustral. En 1679 il fut nommé coadjuteur du Prévôt Norat et confirmé par le pape dans cette charge en 1680, puis professeur de théologie. Il prit possession de la prévôté le 18 octobre 1693. Il reçut en 1695 le titre d'aumônier du duc Victor Amédée de Savoie et il fonda en 1694 les facultés de philosophie et de théologie dans le prieuré du St-Jaquème à Aoste. En 1696 il acheta la seigneurie de Courmayeur. Il mourut à Aoste le 1er mars 1724. Ses armes sont: *d'azur à un cerf d'or grimpant sur une montagne de sinople à dextre et surmonté de 5 étoiles du second en chef.*



Fig. 65.

Cette description est donnée par Duc. Ces armes figurent sur son sceau (fig. 65) ainsi que sur le portrait de ce Prévôt à l'Hospice; ici on ne distingue pas très bien le mont, par contre il est très visible sur ses armoiries sur un panneau d'une porte de la Maison neuve.

Louis Boniface. Il était fils du prudhomme Barthélemy Boniface et naquit à St-Denys, baronnie de Cly dans la vallée d'Aoste, le 16 mars 1664. Il fit profession en 1696, obtint le grade de docteur en théologie et fut chargé d'enseigner la philosophie puis la théologie au collège de St-Jacquème à Aoste. Le 19 août 1699 il fut élu coadjuteur du Prévôt Persod, qu'il seconda d'une façon active pendant 24 ans, et auquel il succéda en 1724. Il résida souvent au St-Bernard et fit observer la discipline religieuse et les Constitutions qu'il observait lui-même très strictement. C'était un prélat fort cultivé qui a laissé de nombreux traités en latin, restés manuscrits. Il mourut de 4 août 1728.

Il ne porta pas d'armes personnelles. Sur son sceau on voit les armes de la congrégation soit les deux colonnes sur deux monts entre lesquels est placée la fleur de lis surmontée d'une étoile surmontée elle-même du losange avec le gland (fig. 66).



Fig. 66.

Léonard Jorio. Il était originaire de Pallex au village d'Etroubles dans la vallée d'Aoste. Il était fils de Jacques Jorio et naquit le 14 mars 1683. Il devint chanoine du St-Bernard en 1704 et prêtre en 1707. En 1716 il fut vicaire d'Etroubles et prieur claustral en 1717 et maître des novices. Dès 1719 il est prieur de Meillerie sur les rives du lac Léman, où il fut chargé de l'administration des juridictions, fiefs et de tout le temporel du St-Bernard à Meillerie, Tourronde, Novel et autres dépendances dans cette contrée. Comme nous l'avons vu plus haut, le St-Bernard possédait à Thonon la maison forte ou château de Rive où résidait parfois le Prévôt

et où le Chapitre se réunissait à plus d'une reprise. On peut voir encore aujourd'hui les armoiries de la Congrégation du St-Bernard sculptées au-dessus de la porte du château (fig. 67).¹⁾

Le Prévôt Boniface avait choisi le chanoine Jorio comme coadjuteur, aussi ce dernier fut-il accepté comme Prévôt par le Chapitre le 4 août 1728. Le gouvernement du Valais ne voulut pas le reconnaître parce qu'il ne cessait de l'offenser. Aussi ne put-il administrer que les bénéfices et biens du St-Bernard situés dans les Etats du roi de Sardaigne. C'est sous sa prévôté, le 2 septembre 1728, que quatre cloches de l'église de l'Hospice furent fondues et mises en place.

Le Prévôt Jorio mourut le 18 décembre 1734. Ses armoiries ne sont pas connues.

Jean François Michellod. Le Prévôt Jorio étant décédé sans avoir élu un coadjuteur avec droit de succession, le roi de Sardaigne nomma comme Prévôt en 1735 le chanoine Jean Nicolas Vacher, mais le Chapitre ne voulut pas reconnaître cette nomination. Il en fut de même du chanoine Jean Léonard Avoyer que le roi présenta plus tard et que le pape Benoît XIV confirma en 1749. Avoyer mourut en 1751.²⁾

Le pape Clément XII pour ne pas laisser le St-Bernard sans direction nomma en avril 1735 un administrateur général de la prévôté en la personne du chanoine Jean-François Michellod, originaire de Bagnes. Il exerça ces fonctions pendant toute la vacance de la prévôté. Il avait fait profession en 1706. Il fut prieur claustral de 1714 à 1718 et dès 1725 jusqu'en 1753. Il fut aussi dès 1735 et jusqu'à sa mort prieur de Martigny. Il mourut le 24 février 1759 vénéré de toute la population.

(à suivre).

¹⁾ Nous tenons à remercier vivement ici M. F.-J. Junod, graveur héraldiste, à Lausanne, qui a bien voulu dessiner pour les *Archives héraldiques* les figures 57, 58, 61, 64, 66 et 67.

²⁾ D'après une note du chanoine Darbellay, contemporain d'Avoyer, les armes de ce Prévôt avaient été brodées en or par les chanoinesses du B. Pierre Fourrier d'Aoste et portaient en parti les colonnes du St-Bernard surmontées d'un losange, et d'or à une rose tigée (de gueules?) au chef de ... à un soleil de ...



Fig. 67.